

**Points de Vigilance en service de soins
et d'aide à domicile
(SAAD, SPASAD, SSIAD, ...)
devant un ou plusieurs cas Covid-19
suspectés ou confirmés**

Version 5 du 19/10/2020





**Points de vigilances en services de
soins à domicile**
devant un ou plusieurs cas Covid-19
suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 2 sur 15

Sommaire

Définitions	4
Organisation générale	6
Professionnels.....	6
Logistique	7
Dotation en matériel	7
Focus masque chirurgical	8
Déchets	8
Organisation de la prise en charge des cas suspects/confirmés.....	9
Organisation des tournées	9
Soins de nursing	9
Gestions des <i>excreta</i>	9
Gestion du linge et de l'environnement.....	10
Gestion du linge :	10
Gestion de l'environnement :.....	10
Information et Communication.....	11
Besoin d'aide ?.....	11
Fiche pratique : Gestion des véhicules	12
Fiche pratique : Rangement des courses & préparation des repas	13
Fiche pratique : Aide à la prise de repas.....	14
Liens et documents utiles.....	15



Points de vigilances en services de soins à domicile
devant un ou plusieurs cas Covid-19 suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 3 sur 15

Liste des abréviations

AES	Accident d'exposition au sang
DAOM	Déchet assimilable aux ordures ménagères
DASRI	Déchet d'activité de soins à risque infectieux
EPI	Équipements de protection individuelle
SHA	Solution hydro-alcoolique

Suivi des modifications

Date	Modifications
11/05/2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Actualisation de la définition des cas▪ Prise en compte de la reprise des activités non-urgentes▪ Ajouts de fiches pratiques
15/04/2020	Complément sur la tenue professionnelle
03/04/2020	Ajout des modalités en cas de tension d'approvisionnement
26/03/2020	Rédaction du document
19/10/2020	Actualisation du document



Points de vigilances en services de soins à domicile devant un ou plusieurs cas Covid-19 suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 4 sur 15

Présentation générale :

Le présent document a pour objectif de rappeler les différents points de vigilance dans la prise en charge d'un ou plusieurs cas de Covid-19 confirmé ou suspecté parmi les usagers et/ou les professionnels.

Il s'agit d'une check-list qui collige les points de vigilance qui contribuent à une gestion optimale de la situation. Il complète mais ne reprend pas les conduites à tenir proposées par les différentes sociétés savantes. Le document est établi au regard des connaissances actuelles et est susceptible d'évoluer.

Définitions

Définition des cas : Santé Publique France au 07/05/2020

Cas possible

Toute personne, ayant ou non été en contact à risque¹ avec un cas confirmé dans les 14 jours précédant l'apparition des symptômes, présentant des signes cliniques évocateurs de COVID-19 : infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre, ou toute autre manifestation clinique suivante, de survenue brutale, selon l'avis du HCSP relatif aux signes cliniques d'orientation diagnostique du COVID-19 :

- En population générale : asthénie inexplicquée ; myalgies inexplicquées ; céphalées en dehors d'une pathologie migraineuse connue ; anosmie ou hyposmie sans rhinite associée ; agueusie ou dysgueusie.
- Chez les personnes âgées de 80 ans ou plus : altération de l'état général ; chutes répétées ; apparition ou aggravation de troubles cognitifs ; syndrome confusionnel ; diarrhée ; décompensation d'une pathologie antérieure.
- Chez les enfants : tous les signes sus-cités en population générale ; altération de l'état général ; diarrhée ; fièvre isolée chez l'enfant de moins de 3 mois.
- Chez les patients en situation d'urgence ou de réanimation : troubles du rythme cardiaque récents ; atteintes myocardiques aiguës ; évènement thromboembolique grave.

Définition d'un contact

En l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact : hygiaphone ou autre séparation physique (vitre) ; masque chirurgical ou FFP2 porté par le cas ou le contact ; masque grand public fabriqué selon la norme AFNOR ou équivalent porté par le cas et le contact,

- Contact à risque : toute personne
- Ayant partagé le même lieu de vie que le cas confirmé ou probable ;
- Ayant eu un contact direct avec un cas, en face à face, à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée (ex. conversation, repas, flirt, accolades, embrassades). En revanche, des personnes croisées dans l'espace public de manière fugace ne sont pas considérées comme des personnes-contacts à risque ;
- Ayant prodigué ou reçu des actes d'hygiène ou de soins ;



Points de vigilances en services de soins à domicile
devant un ou plusieurs cas Covid-19 suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 5 sur 15

- Ayant partagé un espace confiné (bureau ou salle de réunion, véhicule personnel ...) pendant au moins 15 minutes avec un cas ou étant resté en face à face avec un cas durant plusieurs épisodes de toux ou d'éternuement ;
- Etant élève ou enseignant de la même classe scolaire (maternelle, primaire, secondaire, groupe de travaux dirigés à l'université).

- Contact à risque négligeable :

- Toutes les autres situations de contact ;
- Cas de COVID-19 déjà identifié, confirmé par RT-PCR ou sérologie dans le cadre d'un diagnostic de rattrapage, guéri ou encore malade, en tenant compte des instructions s'appliquant aux cas confirmés si le patient est toujours malade.

Ces définitions ne s'appliquent pas à l'évaluation des contacts à risque d'un professionnel de santé hospitalier survenus dans un contexte de soins, pour lequel une évaluation spécifique doit être réalisée par le médecin du travail et l'équipe opérationnelle d'hygiène.

Cas probable

Toute personne présentant des signes cliniques et des signes visibles en tomo-densitométrie thoracique évocateurs de COVID-19.

Cas confirmé

Toute personne, symptomatique ou non, avec un résultat biologique confirmant l'infection par le SARS-CoV-2, par RT-PCR ou par sérologie dans le cadre d'un diagnostic de rattrapage, conformément aux recommandations de la HAS.

Ces définitions sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles.



Points de vigilances en services de soins à domicile

devant un ou plusieurs cas Covid-19 suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 6 sur 15

Organisation générale

- Prévoir si possible la prise en charge des cas confirmés ou fortement suspects (symptomatologie ou contexte évocateur en l'absence de confirmation biologique) en fin de tournée.
- Identifier un référent Covid-19 au sein du service/organisme.
- Maintenir une vigilance sur la survenue d'éventuels symptômes chez tous les professionnels ainsi que chez les patients/usagers et demander un avis médical le cas échéant.

Professionnels

Professionnels à risque de développer une forme grave

Au regard de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique du 14/03/2020 (référence en annexe) :

- Prévoir l'identification des professionnels à risque de développer une forme grave
- Dans la mesure du possible ne pas leur faire prendre en charge les cas confirmés ou fortement suspects.

Lentilles de contact

Privilégier le port de lunettes de vue. Attention les lunettes de vue ne dispensent pas du port de lunettes de protection.

Prérequis :

- Cheveux courts ou attachés
- Absence de bijoux (bagues, alliance, montre bracelet, boucles d'oreilles pendantes etc.)
- Ongles courts sans vernis ni faux-ongles



Points de vigilances en services de soins à domicile devant un ou plusieurs cas Covid-19 suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 7 sur 15

Tenue professionnelle

Il s'agit d'une tenue dédiée à l'activité professionnelle, cela peut être une blouse comme un t-shirt/pantalon.

- Privilégier une tenue capable de passer en machine à 60°C.
- Privilégier des manches courtes de façon à permettre une hygiène des mains et avant-bras correcte.
- La tenue doit être propre et changée quotidiennement
- Elle est retirée en fin de journée, et mise au linge sale (le linge peut ne pas être lavé le soir même mais il ne doit pas être remis ou être au contact de linge propre...).
- Le linge est lavé en machine à 60°C pendant au moins 30 min, aucun produit lessiviel spécifique n'est attendu.
- Réaliser une hygiène des mains après avoir manipulé du linge sale et avant de manipuler du linge propre.

Outils de communication professionnels :

- Éviter d'utiliser son téléphone portable professionnel sans avoir réalisé une hygiène des mains,
- Réaliser une hygiène des mains après chaque manipulation du téléphone portable /tablette et autres supports possibles.
- Désinfecter régulièrement son téléphone.

Logistique

Dotation en matériel

S'assurer de disposer du matériel suivant en quantité suffisante et de la capacité de réapprovisionnement en cas de besoin :

- Masques chirurgicaux
- Lunettes de protection
- Privilégier la désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique
- En cas de lavage des mains avec de l'eau et du savon et se sécher les mains avec un essuie-main à usage unique (essuie-tout) ou à défaut un linge propre (Ne pas utiliser de linge déjà utilisé) qui sera mis au linge sale immédiatement après.
- Produits désinfectants (désinfectant virucide répondant à la norme EN14476 ou à défaut détercion, rinçage puis désinfection avec de l'eau de javel à 0,5%-les modalités d'utilisation de l'eau de javel sont disponibles sur notre site Internet),
- Tablier plastique/sur blouse

Attention :

- L'usage des gants à usage unique ne doit pas être systématique, ils sont indiqués lors de gestes à risque d'exposition à des liquides biologiques, lors de contact avec des muqueuses, de la peau lésée ou s'il existe un risque d'AES
- L'utilisation des surchausses est inutile.

Remarque : en cas de tension d'approvisionnement, un mode dégradé pourra être proposé de façon à préserver la sécurité des professionnels.

Un document spécifique a été réalisé et est disponible sur le site du CPias BFC [\[lien\]](#).

Focus masque chirurgical

Le masque chirurgical peut être porté jusqu'à 4h de temps sous réserve qu'il ne soit pas mouillé/souillé avant.



Une dotation minimale d'1 masque /4h de travail d'un professionnel est donc possible (soit 2 à 3 masques par jour de travail. Il s'agira alors de proposer un kit de secours composé d'1 ou 2 masques chirurgicaux dans un emballage type enveloppe de façon à les protéger. Cette option permet de garantir une protection efficace des professionnels tout en optimisant les consommations de masque en période de tension d'approvisionnement.

Déchets

- Lorsque la filière DASRI existe, les déchets liés à la prise en charge de cas suspects ou confirmés seront éliminés dans cette filière de manière préférentielle et sans distinction des autres déchets DASRI.
- Lorsque la filière DASRI n'existe pas, laisser un sac poubelle dans la chambre. Une fois rempli il sera fermé, mis dans un second sac également fermé. Le tout sera stocké 24h avant élimination via le circuit habituel.



Points de vigilances en services de soins à domicile
devant un ou plusieurs cas Covid-19
suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 9 sur 15

Organisation de la prise en charge des cas suspects/confirmés

Organisation des tournées

- Prévoir la prise en charge des usagers Covid-19 dans l'idéal par une personne dédiée ou à défaut en fin de tournée.
- Limiter le recours à des professionnels intérimaires pour ces personnes, éviter les stagiaires, si possible.
- Les cas confirmés ou suspectés de Covid-19, doivent être pris en charge en respectant les mesures d'hygiène habituelles dites précautions « standard » (dont le respect des pratiques d'hygiène des mains) complétées des précautions de type « gouttelette » (avec notamment le port d'un masque chirurgical) et « contact » (avec la protection de la tenue professionnelle en cas de contact avec le patient ou son environnement).
- Respecter les consignes d'habillage et de déshabillage (3)
- Prévoir une hygiène des mains par désinfection avec une SHA ou à défaut lavage au savon des usagers à chaque passage du professionnel. Leur donner la consigne, s'ils en ont la capacité, de le faire plusieurs fois dans la journée et dans tous les cas après passage aux toilettes et avant repas. Pour les plus dépendants, leur faire réaliser cette hygiène des mains, *a minima*, lors de chaque intervention.

Soins de nursing

- Organiser la planification des soins de façon à prendre en charge les usagers Covid-19 par le même professionnel.
- Mettre en place les mesures barrières et s'assurer que tous les intervenants en ont pris connaissance.
- Chaque professionnel tient le journal de ses passages auprès des usagers en veillant à tracer la chronologie des interventions (le sens de la tournée doit être défini en amont).

Gestions des excreta

Une excrétion virale dans les selles est possible et justifie les mesures suivantes :

- Pour les usagers continents :
 - Vérifier à chaque passage au domicile que les toilettes sont propres et que la personne a bien tiré la chasse d'eau en ayant auparavant, si possible, refermé l'abattant.
- Pour les usagers incontinents :
 - Effectuer les changes en respectant le port de tablier plastique et le port de gants
 - Manipuler les protections avec des gants à usage unique
 - Les éliminer ensuite dans un sac fermé hermétiquement et le mettre dans la poubelle aussitôt.

Gestion du linge et de l'environnement

Mesures de prévention : se référer à l'avis de la SF2H relatif au traitement du linge, au nettoyage des locaux ayant hébergé un cas confirmé à 2019-nCoV et à la protection des personnels du 07 février 2020 (2).

Gestion du linge :

- La manipulation du linge sale se fait avec une protection de la tenue professionnelle, port d'un masque chirurgical et lunettes de protections et des gants à usage unique
- Les lunettes de protection devront être désinfectées après chaque utilisation
- Réaliser une hygiène des mains après manipulation du linge sale
- Ne pas secouer le linge sale
- Ne pas plaquer le linge contre soi
- Réaliser un lavage en machine à 60 °C pendant au moins 30 minutes
- Le traitement du linge ne nécessite pas de produit lessiviel particulier
- Si du linge ne supporte pas des températures élevées le laisser en sac fermé pendant 6 jours avant de le laver comme à l'habitude
- Concernant la réfection du lit : ne pas secouer le linge de lit sale, ni le prendre contre soi

Gestion de l'environnement :

- Aérer régulièrement les pièces, a minima 3 fois par jour et minimum 15 minutes à chaque fois.
- L'utilisation de l'eau de Javel nécessite le respect de certaines règles notamment de dilution et de durée de conservation(3) → le virus est sensible à l'eau de javel à 0,5 % de Ca.

Le virus a une capacité de survie dans l'environnement pouvant aller jusqu'à 3h sur surfaces sèches et jusqu'à 6 jours sur surfaces humides. Ceci justifie un entretien minutieux idéalement pluriquotidien, *a minima* quotidien ciblant plus particulièrement :

- les poignées de porte,
- le téléphone
- les boutons (télécommandes, interrupteurs, etc.)
- les poignées/accoudoirs des fauteuils ou chaises de repos
- la salle de bain et les toilettes
- ne pas oublier les barrières de lit, les cannes ou déambulateurs... le cas échéant.



**Points de vigilances en services de
soins à domicile**
devant un ou plusieurs cas Covid-19
suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 11 sur 15

Information et Communication

- Informer le médecin de santé au travail pour la prévention et la gestion des cas parmi les professionnels.
- Inciter les usagers à privilégier les contacts à distance (téléphone, Skype...) de façon à préserver le lien social sans risquer d'exposition.

Besoin d'aide ?

Pour toute information complémentaire vous pouvez prendre contact avec le CPias de votre région [\[lien\]](#)




Fiche pratique : Gestion des véhicules

Gestes barrières attendus et entretien

Pour tous	
	<p>Réaliser une hygiène des mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Privilégier la désinfection des mains avec de la SHA ✓ Idéalement, avant de monter dans la voiture (avant manipulation du volant, levier de vitesse, ceinture de sécurité etc.) ✓ Systématiquement, à la sortie du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> ○ Immédiatement si SHA disponible ○ En l'absence de SHA, dès l'accès à un point d'eau, réaliser un lavage simple à l'eau et au savon.
Pour le conducteur	
	<p>Port d'un masque chirurgical si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ port du masque continu sur une durée maximale de 4h ✓ et/ou présence de passagers dans la voiture et distanciation physique (min 1m) non possible
Pour les passagers	
	<p>Port d'un masque grand public si :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ présence de passagers dans la voiture et distanciation physique (min 1m) non possible
Entretien	
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aérer le véhicule, ✓ Ne pas utiliser d'aspirateur, ✓ Garder le masque pour réaliser l'entretien. ✓ Il n'est pas attendu de procédure de désinfection particulière.

Fiche pratique : Rangement des courses & préparation des repas

Geste barrière attendus





	<p>Se laver les mains :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ en rentrant des courses ✓ après avoir rangé les courses ✓ avant de préparer un repas ✓ régulièrement pendant la préparation du repas ✓ après la préparation du repas
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rincer minutieusement les fruits et les légumes avant leur préparation /consommation ✓ Il n'est pas recommandé de désinfecter les aliments au moment de leur rangement ou de leur utilisation.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le réfrigérateur doit être nettoyé à minima mensuellement selon les procédures habituelles.



Il peut en revanche s'avérer toxique de vouloir désinfecter des aliments en utilisant certains produits comme par exemple l'eau de javel.

Fiche pratique : Aide à la prise de repas

Gestes barrières attendus

	<ul style="list-style-type: none"> • Se laver les mains : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Avant l'aide à la prise du repas ✓ En cas de souillure ✓ Après l'aide à la prise de repas • Aider l'utilisateur à se laver les mains avant le repas
	<p>Port d'un masque chirurgical par le professionnel.</p>
	<p>En cas de risque de projection, compléter la tenue professionnelle des EPI suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Lunettes de protection ✓ Tablier à usage unique ou autre élément de protection de la tenue professionnelle.
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nettoyer l'environnement (table...) selon les procédures habituelles ✓ Privilégier l'utilisation du lave-vaisselle lorsque ce dernier est disponible sinon laver la vaisselle à l'eau chaude et produit vaisselle, la sécher immédiatement avec un chiffon propre et la ranger.



Points de vigilances en services de soins à domicile
devant un ou plusieurs cas Covid-19 suspectés/confirmés

Version 3
Rédaction FB/ET/CBS
19/10/2020
Page 15 sur 15

Liens et documents utiles

Site du ministère de la santé :

(1) Informations sur la conduite à tenir envers les professionnels et publics (familles et personnes accueillies) en stade 2 de l'épidémie de coronavirus COVID-19 du 05/03/2020

<https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/coronavirus-questions-reponses>

Recommandations SF2H :

(2) Avis de la SF2H : relatif au traitement du linge, au nettoyage des locaux ayant hébergé un patient confirmé à 2019-nCoV et à la protection des personnels du 07 février 2020

Documents CPias BFC

(3) Sont téléchargeables sur le site du CPias BFC [[lien](#)] :

Rédaction du document :

CPias Bourgogne-Franche-Comté

- Secrétariat site Bourgogne :
03 80 29 30 25
cpias-bfc@chu-dijon.fr
- Secrétariat site Franche Comté :
03 81 66 85 57
cpias-bfc@chu-besancon.fr